Annexe A6



Analyse commune de pays

du Système des Nations Unies à MADAGASCAR

ANALYSE APPROFONDIE DE LA P-PARTENARIAT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À MADAGASCAR

2022

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.	3
01. LE PAYSAGE FINANCIER	4
1.1. Forte dépendance à l'Aide au Développement même si le ratio de l'aide par habitant est	encore
faible comparé à d'autres pays	5
1.2. Aide pour le commerce à potentialité	6
1.3. Des ressources intérieures encore à forte potentialité	6
1.4. Un financement privé avec des marges de croissance importants	6
1.5. Mécanismes innovants de financement à développer	7
02. PARTENARIAT	9
2.1. Une société civile pouvant encore être mieux intégrée au partenariat pour le développem	ent. 10
2.2 .Une économie à faible intégration régionale	10
2.3. Un partenariat Sud-Sud à approfondir	11
2.4. Le partenariat technologique et scientifique pouvant encore être mieux développé	11
2.5. Partenariat nécessaire avec les médias mais à bien équilibrer	12
Annaya 1 : Páfárances hibliographiques	13

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APD Aide Publique au Développement
 BAD Banque Africain pour le Développement
 CAD Comité d'Aide pour le Développement

CCA Common Country Analysis (Analyse Commune de Pays)

COI Commission de l'Océan Indien

COMESA Marché Commun de l'Afrique Australe
 IDA International Development Association
 IDE Investissements Directs Étrangers
 LFR Loi de Finances Rectificative pour 2020

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

OCSIF Organisme de Coordination et de Suivi des Investissements et de leurs Financements

ODD Objectifs de Développement Durable

OIM Organisation Internationale pour les Migrations

ONG Organisations Non-GouvernementalesOSC Organisations de la Société Civile

SADC Communauté de Développement de l'Afrique Australe STPCA Secrétariat Technique pour la Coordination de l'Aide

UE Union Européenne

01

LE PAYSAGE FINANCIER

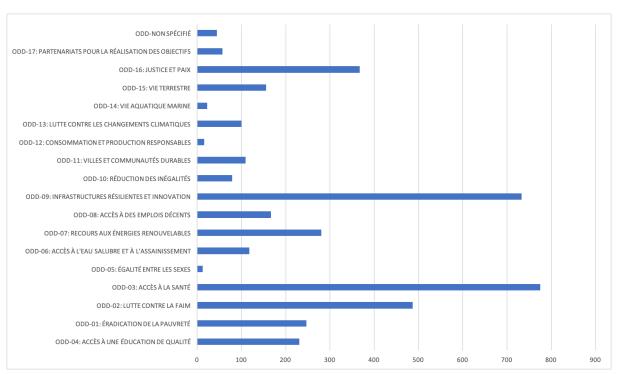


FORTE DÉPENDANCE À L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT MÊME SI LE RATIO DE L'AIDE PAR HABITANT EST ENCORE FAIBLE COMPARÉ À D'AUTRES PAYS

Sur 20 ans, l'Aide Publique au Développement (APD) en moyenne annuelle a été autour de 600 millions USD, soit 26 USD/habitant par an, le même niveau que celui de la RDC mais très loin des ratios enregistrés au Mali (69USD/habitant en 2016) ou dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Les plus récents chiffres disponibles montrent qu'un montant d'environ 751 millions USD (2019-mi-2020) a été décaissé en 2019 avec environ 80% de subventions, 20% d'emprunts. Le secteur infrastructure est le plus financé (29%), suivi par la santé (env. 20%), le développement rural (12%), l'économie (12%) (STPCA). Deux tiers du volume total représente l'aide multilatérale, avec en tête la Banque Mondiale, le Système des Nations Unies, Union Européenne (UE), la Banque Africain pour le Développement (BAD). Ce volume montre une hausse de 6 % par rapport à 2018. L'aide bilatérale est en large partie concentrée sur quatre pays : États-Unis, Chine, France et Allemagne, représentant 89% de l'aide bilatérale reçue en 2019. L'Etat a également bénéficié d'un appui budgétaire d'un peu plus de 500 millions USD en 2020.

En 2020, le pays a bénéficié d'aide multilatérale et bilatérale provenant des pays membres du Comité d'aide pour le Développement (CAD) d'un total de 674.8 millions USD, dont 392 millions USD à titre de subventions. En 2021, le montant était de 946,8 millions USD. En termes d'engagement, pour tous donateurs confondus, le pays recense 1255.9 millions USD en 2019, et 1428.4 millions USD en 2020 (OCDE, 2022). En 2020, les trois principaux partenaires techniques et financiers de Madagascar sont les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Japon, la Norvège, avec respectivement des aides de l'ordre de 122 millions USD, 66 millions USD, 36 millions USD, 24 millions USD, 9 millions USD (OCDE, 2022). Pour Madagascar, les contributions de l'aide au développement aux ODD concernent essentiellement les ODD 3 (Bonne santé et bien-être), 9 (Industrie, innovation et infrastructure), 2 (Faim Zéro), 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et 7 (Energie propre et d'un coût abordable) (v. Figure 1).1.

FIGURE 1 : Décaissements de l'aide par ODD, 2015-2020 (en USD)



Source : Secrétariat Technique pour la Coordination de l'Aide (STPCA)

Pour les ressources propres internes, l'investissement à Madagascar est concentré sur le secteur gouvernance à plus de 72%, suivi du secteur social à 13%, et le secteur infrastructure à 10% (Source, OCSIF).

1.2 AIDE POUR LE COMMERCE À POTENTIALITÉ 2

Les partenaires principaux du pays dans le cadre de l'Aide pour le commerce sont International Development Association (IDA), BAD, UE, Allemagne, France. Les trois domaines prioritaires de l'aide pour le commerce sont : Connexion de chaines de valeur, Facilitation de commerce, et E-commerce. Tandis que les décaissements concernent essentiellement les secteurs spécifiques suivants : Agriculture, foresterie, pêche ; Energie ; Transport ; Banque, services financiers.

Selon les données de l'ITC/Export Potential Map, partagées par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo, Etats-Unis, Allemagne, Japon, Chine et Inde sont les cinq premiers marchés présentant la plus grande potentialité d'exportation pour Madagascar³. La vanille puis les crevettes sont les principaux produits disposant cette potentielle élevée pour les exportations. Pour les Etats-Unis seulement, ce potentiel est évalué à 842,3 millions USD alors que les exportations effectives sont à hauteur de 528 millions USD par an.

1.3 DES RESSOURCES INTÉRIEURES ENCORE À FORTE POTENTIALITÉ

L'analyse du contexte actuel de financement du développement à Madagascar indique un faible espace budgétaire de l'État. Les ressources intérieures sont encore insuffisantes alors que le potentiel d'optimisation du système fiscal malagasy apparait encore important⁴.

Au niveau des ressources propres de l'État, le taux de pression fiscale, l'un des plus faibles en Afrique (la moyenne en Afrique (26 pays) étant aux environs de 15,7% à 17,2%), est passé de 13% en 2008 à 11,9% en 2017, puis 10,7 % en 2019, 10,9 % en 2021. Les deux fortes crises cycliques de 2002 et 2009 ont engendré des baisses relativement importantes du taux de pression fiscale passant de 11,3% en 2000 à 7,7% en 2002, et presque dix ans plus tard le taux a chuté de 3,2 points passant de 13% à 9,8% en 2008. Cela montre bien les impacts de l'instabilité politique sur l'économie et par ricochet sur les autres dimensions du développement durable. En 2020, avec la pandémie, le taux de pression fiscale était d'environ 8.9% du PIB dans la Loi de Finances Rectificative pour 2020 (LFR), contre une prévision initiale de 11.5% du PIB. Ceci car les contributions des deux régies fiscales (impôts et douanes) ont été revues à la baisse afin d'aider les acteurs économiques et soutenir la relance.

1.4 UN FINANCEMENT PRIVÉ AVEC DES MARGES DE CROISSANCE IMPORTANTS

Un financement privé interne encore insuffisant

Le taux de bancarisation de la population est faible en comparaison à plusieurs pays africains : 10% contre 18% en 2017. Le niveau d'enclavement des zones rurales, la pauvreté des populations et la réticence d'avoir des comptes bancaires sont parmi les raisons souvent évoquées. L'épargne qui a représenté entre 8 et 10% du PIB pour la période 2000-2017 est collectée par les banques commerciales et est plutôt utilisé pour les besoins des entreprises et les particuliers les plus riches afin de prendre moins de risques avec les populations pauvres.

Selon le Rapport national sur le développement humain de 2018 sur la mobilisation des ressources intérieures (PNUD, 2018) « 51% du volume des actifs du secteur bancaire consistent en crédit à l'économie, mais surtout près de la moitié de ces crédits sont des prêts à la consommation alors que les crédits à long terme, censés financer les investissements, ne représentent en moyenne depuis 2008 qu'un dixième du volume total ». Le réseau de microfinances du fait de sa proximité des populations pauvres et de ses instruments plus adaptés aux conditions de la diversité des acteurs du monde rural et urbain essaie de contribuer à l'inclusion financière. Mais son réseau dans les régions, sa présence encore limitée dans les zones rurales et le manque de ses capacités d'accompagnement des demandeurs de crédit constituent des freins pour l'accélération de l'inclusion d'une grande partie de la population dans le circuit financier du pays; l'avènement du numérique contribue actuellement à faciliter ce processus d'inclusion financière.

^{2.} OECD/WTO (2019).

^{3.} Pour les exportations, les données disponibles font état des parts d'exportation comme suit : Exportation en France 23%, Etats-Unis 19%, Allemagne 7%, Chine 6%, Pays Bas 5%. Pour les importations c'est la Chine avec 21% qui guide le classement, suivie par United Arab Emirates 8%, Inde 7%, France 7%, Afrique du Sud 5%.

^{4.} Le taux de pression fiscale est parmi les plus faibles d'Afrique avec un fort poids de la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA); la population de contribuables est très limitée et la contribution de plusieurs secteurs d'activités (minier, services et secteur informel) insuffisante. Le potentiel d'optimisation du système fiscal malagasy apparait aussi important compte tenu de l'existence de plusieurs niches d'évasion fiscale et de l'insuffisance d'efficacité des contrôles.

Les flux d'Investissements Directs Étrangers peu diversifiés

Les flux d'Investissements Directs Étrangers (IDE) se concentrent dans la mesure de 60% dans le secteur minier. Les IDE retrouvent leur tendance normale en 2014 dès la fin des gros investissements miniers. Depuis 2014, les investisseurs mauriciens arrivent en première position avec un portefeuille plus diversifié touchant les secteurs des télécommunications et du commerce. Les IDE français interviennent dans le secteur financier, le commerce et les activités de fabrication. L'investissement privé a affiché une variation croissante de 2018 à 2020 passant de 13.5 % à 17.7 % mais le surgissement de la pandémie de la Covid-19 a freiné cette tendance haussière et en 2020, une baisse drastique de 9.8 points de pourcentage a été enregistré menant le taux à 7.4 %. Ce déclin résulte du ralentissement des activités des investisseurs privés à la suite des mesures de confinement conduisant à la baisse de la demande.

En 2020, les investissements directs nets du secteur privé pour Madagascar provenant des pays membres du Comité d'Aide pour le Développement (CAD) ont été évalués aux environs de 451 millions de USD en 2019 et 59 millions USD en 2020. La philanthropie a été évaluée aux environs de 5 millions USD en 2019 et 4 millions USD en 2020. (OCDE, 2022).

Le développement des IDE surtout dans les régions minières et les zones franches du textile a aussi engendré certaines situations de violations des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Plus de vigilance de la part de l'État, des partenaires sociaux et de la société civile est alors importante afin de veiller sur le respect des droits sociaux des travailleurs et promouvoir le dialogue social, la protection des droits économiques, sociaux et culturels des communautés riveraines ainsi que la protection des droits des enfants et des femmes contre les formes d'exploitation et de discrimination.

1.5

MÉCANISMES INNOVANTS DE FINANCEMENT À DÉVELOPPER

Financement mixte pour les Investissements à impact et les partenariats public-privé

Les investissements à impacts (impact investing) sont des investissements effectués dans des entreprises, organisations et fonds, avec l'intention de générer, en plus du rendement financier, un impact social et environnemental positif. Ils sont considérés comme accélérateurs pour l'atteinte des ODD, de par leur caractère qui adresse en priorité des domaines touchant directement le développement durable, comme par exemple la sécurité alimentaire, l'électrification rurale et l'énergie, l'eau. Les investissements étant accompagnés par des mesures d'impacts et de durabilité.

Le renforcement et la promotion des investissements à impact méritent d'être encouragés au pays, en particulier dans les domaines comme le développement de l'énergie verte, l'industrialisation de transformation locale et la sécurité alimentaire, l'eau à usage multiple, la santé et le bien-être, la nutrition, l'éducation, le développement numérique/digitalisation dans des secteurs productifs, publics ou sociaux, ainsi que l'urbanisation résiliente et durable.

Les catégories d'acteurs dans des investissements à impacts sont : les investisseurs, les Organismes d'Accompagnement, les fédérateurs, les entreprises à impact. Par ailleurs, le partenariat public-privé concerne essentiellement les grandes infrastructures mais pourra aussi être mieux développé dans les domaines cités ci-dessus et même dans les domaines sociaux comme l'éducation, la santé. Ceci tout en sachant l'importance de la bonne gouvernance, de la transparence, du respect de la loi en vigueur.

Les transferts de la Diaspora malagasy

Les transferts de la Diaspora malagasy sont aussi une source importante de financement du développement. En effet, la diaspora peut jouer un rôle catalyseur dans le développement des marchés des capitaux de leurs pays d'origine en diversifiant les investisseurs, en créant de nouveaux produits financiers, en offrant des sources fiables de financement. Israël et Inde figurent parmi les pays ayant des succès avérés dans l'intégration de leurs diasporas au financement du développement du pays (UNDP, 2018). Pour Madagascar, des initiatives ont été débuté vers les années 2000, mais le mouvement de retour et des investissements enregistrés ont été très modestes. La diaspora malagasy, selon plusieurs estimations, compte 175 000 personnes dont 130 000 se trouvent en France ; les autres se trouvent surtout au Canada et aux États-Unis. Le profil de cette diaspora se caractérise par son niveau d'études élevé et son intégration sans trop de problèmes majeurs dans les pays d'accueil. Selon l'enquête OIM (2016), 49% des personnes enquêtées ont un niveau d'études de Master et 13% ont obtenu un doctorat.

Entre 2010 et 2018, les fonds envoyés par la diaspora malagasy sont estimés à 450 millions USD par an, dont 70 % proviennent des malagasys résidant en France (Banque Centrale de Madagascar et Banque Mondiale). Selon les données de la Banque Centrale de Madagascar pour la période 2012-2018, avec une moyenne annuelle de 422 millions USD envoyés, 80% sont dirigés vers le soutien familial visant à renforcer les capacités de résilience des membres de leurs familles, la contribution à un projet à caractère humanitaire (14%), des investissements privés (14%) et des investissements dans l'immobilier (11%). Les envois dits informels sont estimés entre 20 à 30% des envois enregistrés par le système bancaire. Ainsi, en moyenne annuelle, les envois de la diaspora pourraient se situer autour de 580 millions USD en 2017 soit 5,2% du PIB.

02

PARTENARIAT



2.1 UNE SOCIÉTÉ CIVILE POUVANT ENCORE ÊTRE MIEUX INTÉGRÉE AU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Depuis 2005, avec la mise en place de la Plateforme Nationale de la Société Civile et la Charte Commune de la Société Civile, les Organisations de la société civile (OSC) sont plus organisées, malgré les contraintes du cadre juridique les régissant. Néanmoins, dans l'ensemble, il y a encore un manque de structuration des plateformes qui sont souvent divisées à cause de conflits de leadership ou/et de leurs proximités avec les partis politiques. Les associations et les ONG essaient d'être présentes dans tous les secteurs mais leurs structures, qui ne sont pas suffisamment présentes dans les zones rurales, sont fragmentées et démunies de moyens pour jouer efficacement leur rôle. Les principales difficultés des OSC se résument à l'insuffisance de capacités techniques et organisationnelles, d'ancrage dans le milieu rural, de spécialisation selon les secteurs d'activités sollicités. Leur forte dépendance des financements extérieurs et leur image parfois perçue par les populations comme « opportunistes » méritent aussi d'être améliorées.

La société civile est un des piliers du développement participant depuis de nombreuses années à la promotion d'une approche du développement fondée sur les droits humains. Le respect des principes fixés dans le document de partenariat des OSC pour l'efficacité du développement⁵ est vivement souhaité de la part des OSC. Ces principes sont fondés sur trois approches : le partenariat des OSC ancré au niveau national ; le partenariat des OSC visant l'appropriation démocratique ; le partenariat des OSC portant sur les droits, l'autonomisation des femmes et sur l'égalité entre les sexes. Par ailleurs, les OSC pourront aussi s'impliquer davantage dans la dynamisation des capacités du pays et des structures locales à mobiliser les ressources intérieures, notamment par le biais de l'assistance technique et du renforcement des capacités. L'implication effective des OSC à l'élaboration des politiques, stratégies et programmes de développement durable du pays est également capitale. À Madagascar, certaines réformes règlementaires sont nécessaires pour faciliter l'accès des OSC aux ressources financières mais aussi pour renforcer la capacité des OSC.

2.2 UNE ÉCONOMIE À FAIBLE INTÉGRATION RÉGIONALE

La croissance économique tirée par une stimulante concurrence extérieure permet de renforcer la compétitivité des opérateurs économiques, grâce aux transferts de savoir-faire, d'ouvrir de nouveaux marchés et de stimuler la transformation de l'économie - à savoir l'industrialisation et l'augmentation de valeurs ajoutées dans les produits exportés - et les investissements directs étrangers. Les exemples sont nombreux, tel que le bioéthanol au Malawi, les énergies renouvelables aux Rwanda, l'énergie géothermique au Kenya, l'économie maritime dans l'île voisine de Maurice et enfin le parc éco-industriel de Hawassa en Éthiopie.

Dans cet esprit de participer à un espace de marché plus vaste, Madagascar est membre de la Commission de l'Océan Indien (COI, depuis 1984), de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC, depuis 2005) et du Marché Commun de l'Afrique Australe (COMESA, 1994).

Entre 2010 et 2017, les échanges avec les pays de ces blocs régionaux ont augmenté de façon significative : les exportations ont triplé et les importations ont doublé, pour des balances commerciales avec les respectifs blocs qui se sont toutefois maintenues structurellement négatives. La part des exportations vers ces pays a peu varié - de 7% à 9% - et n'a jamais dépassé les 10%. Quant aux importations provenant de ces pays, elles ont été assez stables et à des niveaux toujours limités— entre 10% et 12% - par rapport aux importations totales du pays.

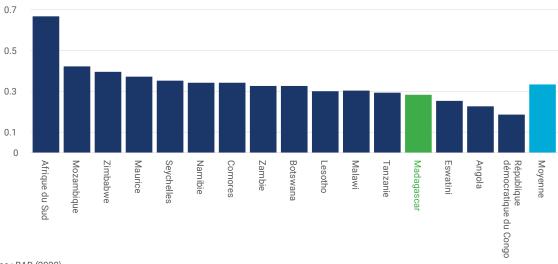
A la base de cette dynamique, il y a, en premier lieu, la faible pénétration géographique, voire la forte concentration dans très peu de pays⁶, dont l'Afrique du Sud, l'Ile Maurice, suivi de la Réunion, le Kenya, Seychelles, et les Comores. En deuxième lieu, c'est aussi leur modeste diversification par typologie de produits : aussi bien diversification horizontale, qui implique une gamme réduite de produits exportés, que, verticale, avec une gamme très peu sophistiquée en termes de produits semi-finis ou finis s'ajoutant aux produits de base. Les modestes capacités d'exportation reflètent la faible complémentarité productive de Madagascar avec les autres pays de la région, respectivement son système productif restant orienté de manière disproportionnée vers les produits de base agricoles et miniers à faible intensité technologique.

^{5.} Le Partenariat des OSC pour l'Efficacité du Développement (Partenariat des OSC) est une plateforme ouverte qui unit des OSC du monde entier sur la question de l'efficacité du développement, en particulier dans le cadre du Partenariat de Busan et du Partenariat Mondial.

^{6.} L'indice Gini Hirshman calculé sur les vingt-six pays composant les trois blocs régionaux en Afrique pour la période 2010-2017 montre une évolution à la hausse vers des niveaux de concentration extrême; en moyenne il s'élève à 0,499 montrant une concentration modérée et presque extrême, v. CREAAE (2018).

Il faut cependant reconnaître le potentiel en termes d'intégration commerciale régionale de Madagascar et donc le potentiel des secteurs d'exportation en tant que moteur de la croissance et du développement économiques du pays. L'État s'est doté d'ailleurs, de sa toute première Loi sur le développement industriel (N°047/2018 de décembre 2018) et a pour ambition d'augmenter à 25% la contribution du secteur dans le PIB d'ici 2025 (Lettre de Politique Industrielle/Loi sur le Développement Industriel). Ceci alors qu'avec le contexte de la crise en Ukraine, la transformation, l'industrialisation constituent une réelle opportunité pour les pays agricoles comme Madagascar. Le grand chemin à parcourir pour que Madagascar retrouve sa place dans la dynamique des pays de la région est confirmée par l'Indice d'intégration régionale en Afrique⁷ de 22019. Avec un score de 0,29, Madagascar est classée au 13ème rang sur 16 des pays de la SADC (la meilleure note est attribuée à l'Afrique du Sud avec un score de 0,67). Madagascar enregistre des faibles performances dans les domaines de l'intégration commerciale, l'intégration productive et l'intégration des infrastructures.

FIGURE 2 : Indice d'intégration régionale en Afrique en 2016 (Scores de 0 à 1)



Source : BAD (2020).

2.3 UN PARTENARIAT SUD-SUD À APPROFONDIR

La coopération Sud-Sud et triangulaire représente près de 26% de l'APD reçue par Madagascar, selon le Rapport sur la Coopération au Développement de 2016. Ces formes de coopération sont encore à l'état embryonnaire à Madagascar. Il n'existe pas de structure, ou de point focal, en charge de promouvoir la coopération Sud-Sud, ni de stratégie pour la coopération au développement dans laquelle la coopération Sud-Sud constituerait un volet à part entière.

Le Ministère des Affaires Étrangères, à travers la Direction de l'Intégration Régionale, joue un rôle majeur en sa qualité de coordonnateur et d'interface visant à optimiser l'appartenance de Madagascar aux groupements régionaux : l'Union Africaine, le COMESA, la SADC, l'Indian Ocean Rim Association (IORA) et la COI. Cette coordination se fait, d'une manière générale, avec l'ensemble des Départements techniques ministériels, au sein de structures comme le CONASA (Comité National SADC), le CNIMC (Comité National Interministériel de Coordination du COMESA) ou la CNCIR (Commission Nationale de Coordination de l'Intégration Régionale), regroupant acteurs publics et secteur privé, et, plus spécifiquement, avec les ministères en charge du Commerce, de l'Industrie et des Finances.

La Chine est le principal partenaire de Madagascar, en matière de coopération Sud-Sud. La relation économicodiplomatique entre la Chine et Madagascar remonte à 1972. La collaboration concerne les échanges commerciaux

^{7.} L'indice est basé sur la circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions, les infrastructures régionales et les politiques macro-économiques.

ainsi que les domaines de la santé, l'appui aux infrastructures, l'aide humanitaire et le secteur productif. L'Inde a œuvré dans le renforcement des capacités, la coopération agricole et le domaine médical.

2.4 LE PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE POUVANT ENCORE ÊTRE MIEUX DÉVELOPPÉ⁸

Annuellement, seulement 2-3% des dépenses publiques attribuées à l'Éducation sont destinées à la Recherche. D'une manière générale, le financement public de la Recherche sert essentiellement à la prise en charge des dépenses de personnel et de fonctionnement. La majeure partie des activités, dont celles de 27 des laboratoires de recherche, dépendent, pour la plupart, de financements résultant de la coopération internationale. Les priorités dépendent surtout des opportunités de financement plus particulièrement venant de l'extérieur.

Dans sa politique d'ouverture de la science et de coopération internationale, Madagascar s'est engagé dans ces réseaux de coopération et d'échanges qu'il est indispensable de renforcer et d'étendre par l'intermédiaire de :

- Une plus grande participation à la coopération sud sud, à travers des cadres mis en place, tels que l'Union Africaine, ou encore dans la sous-région, COI, COMESA et SADC.
- Une plus grande adhésion à des réseaux de coopération internationale nord-sud et sud-sud, soutenus par des accords internationaux comme l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'Organisation Mondiale de la Santé, le Programme sur l'Homme et la Biosphère, l'Agence Universitaire de la Francophonie, et l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle qui abordent des questions stratégiques de la recherche et de l'innovation.
- Une intensification de la participation dans la Coopération scientifique et technique et réseaux thématiques soutenue pour une grande partie par des organismes de recherche en vue de favoriser les échanges et soutenir des activités de recherche, tels que l'International Research Network South et Sud Experts Plantes. Le développement de la coopération internationale est également tributaire des orientations de la recherche malagasy. Il existe des domaines thématiques prioritaires qu'il faut considérer et renforcer davantage, dans l'optique de la recherche au service du développement, tels que : l'agriculture durable, l'agribusiness, les énergies, les mesures d'atténuation des changements climatiques, les évaluations de ressources marines, la protection et l'utilisation des connaissances traditionnelles dans l'industrie, la santé, l'innovation, la gestion de la biodiversité, l'eau et le développement des TIC. Ces réseaux contribuent pour une large part au renforcement de la capacité des chercheurs nationaux par l'intermédiaire des échanges scientifiques et techniques qui participent dans la construction de la science et à un niveau global, mais également constitue des apports au niveau national.

2.5 PARTENARIAT NÉCESSAIRE AVEC LES MÉDIAS MAIS À BIEN ÉQUILIBRER

Le rôle des médias, surtout en période de crise politique et avec le développement des TIC, est important à Madagascar concernant l'objectivité des informations sur les processus sociaux, les enjeux économiques, environnementaux, démocratiques et l'expression de la violence sous ses différentes formes. Quatre sources d'informations sont régulièrement utilisées par la population malagasy. Il s'agit de la radio surtout en zones rurales, de la télévision, des réseaux sociaux et des journaux. Le système d'information est plus basé sur l'événementiel ou l'opinion que sur l'analyse avec des sources d'information vérifiées. Les attentes des populations par rapport aux médias sont importantes en termes d'objectivité, d'analyse et d'argumentation, de transparence et de synthèses appropriées. Ce rôle est encore plus exigeant en période de crises politiques, sanitaires, d'insécurité, et d'incertitudes économiques.

Sur la base des données de l'enquête MICS 2018, la première source d'information est la radio pour 49 % des hommes et 41 % des femmes ; la télévision est regardée par 20 % de la population malagasy avec de fortes disparités entre le milieu urbain (plus de 50 %) et les zones rurales (variant selon les régions entre 2 % et 17 %). Les journaux sont lus ou consultés par à peine 10 % de la population malagasy (8 % par les femmes et 9 % par les hommes). En revanche, le téléphone mobile est plus largement utilisé, 52 % de la population malagasy possèdent un téléphone portable,

mais avec des disparités entre les ménages urbains (75 %) et les ménages ruraux (45 %); les disparités sont plus accentuées dans l'utilisation du téléphone portable entre les plus riches (95%) et les plus pauvres (12 %). Enfin, l'utilisation d'internet par les ménages reste le privilège des urbains (32 %) alors que la pénétration de l'internet dans le milieu rural n'est que de 7 %.

Malgré une pénétration d'internet est encore faible, les réseaux sociaux représentent une référence pour l'opinion et les décideurs dans les actions à prendre. C'est une plateforme d'expression de la population et dont le point de vue intéresse et influence.

Deux tendances se profilent clairement dans le panorama des médias. D'un côté, beaucoup des médias traditionnels développent de plus en plus leurs pages ou leurs comptes pour atteindre d'autres audiences et essayer de créer un espace de débat, ce qui est déjà le cas pour des médias qui ont décidé de continuer à exister en ligne (Madagascar Tribune par exemple). De l'autre, chefs d'entreprise, politiciens et autres personnalités prennent aussi la décision de mettre en place un média en ligne - site web ou réseaux sociaux - pour informer et commenter l'actualité et ceux-ci commencent à trouver leur place dans le paysage médiatique à Madagascar.

Les propriétaires de la majorité des médias de masse sont des hommes politiques ou des hommes d'affaires ayant des intérêts politiques, et la plupart des dirigeants politiques détiennent leurs propres médias. Cette situation influence grandement la ligne éditoriale stricte des opinions. La télévision et la radio étatiques essayent de garder une certaine neutralité. Les crises politiques successives ont eu des impacts sur le métier des journalistes du fait de la pression exercée pour le respect de certaines lignes éditoriales conformes aux orientations politiques des propriétaires des médias.

Le droit positif en vigueur à Madagascar ne prévoit pas de dispositions garantissant explicitement l'autonomie et l'indépendance de l'organe de régulation des médias. La Loi sur la communication prévoit la mise en place d'un organe de régulation indépendant. Les grands groupes industriels et les personnalités politiques ont fait main basse sur les médias engendrant une dégradation des valeurs de l'information, une précarité de l'emploi et surtout une incidence sur la démocratie et les enjeux électoraux, citoyens et républicains.

Références bibliographiques

- CREAAE (2018). Comment capitaliser l'intégration régionale (SADC, COMESA, COI) pour l'émergence de Madagascar.
 Rapport de recherche du Centre de recherches, d'études et d'appui à l'analyse économique à Madagascar.
- OCDE (2022). Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays en développement, 2022 : versements, engagements, Indicateurs par pays, Editions OCDE, Paris.
- OECD/WTO (2019), Aid for Trade at a Glance 2019: Economic Diversification and Empowerment, OECD Publishing, Paris.
- OIM (2016). Étude du profil de la Diaspora Malagasy en France.
- PNUD (2018). Rapport national sur le développement humain Madagascar 2018. Développement humain et mobilisation des ressources intérieures, 30 avril 2018.
- Ministère de l'Economie et de la Planification (2016). Rapport sur la Coopération au Développement, Juin 2016.
- Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique (2013). Stratégie Nationale de la Recherche Scientifique à Madagascar, Mai 2013.
- UNDP (2018). Integrated financing solutions, September 2018.
- Banque africaine de développement, Commission de l'Union africaine, Secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (2020). Indice de l'intégration régionale en Afrique. Rapport 2019.
- Banque africaine de développement, Commission de l'Union africaine, Secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (2020). Indice de l'intégration régionale en Afrique. Rapport 2019.



ANALYSE COMMUNE DE PAYS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES À MADAGASCAR

Maison Commune des Nations Unies Zone Galaxy, Rue du Dr Raseta Andraharo Antananarivo 101 - Madagascar Téléphone: +261 20 23 300 92 / +261 32 07 466 69 Retrouvez-nous sur

www madagascar.un.org

f UN Madagascar

un_madagascar

@UNMadagascar

CINU Antananarivo